

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Décret du 3 mars 2023 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

NOR : TREK2304274D

Par décret en date du 3 mars 2023 :

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en qualité de représentants de l'Etat :

M. Cédric Bourillet, directeur général de la prévention des risques, sur proposition du ministre chargé de l'environnement ;

Mme Anne-Florie Coron, adjointe au directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités, sur proposition du ministre chargé de l'environnement ;

M. Olivier David, chef du service du climat et de l'efficacité énergétique à la direction générale de l'énergie, sur proposition du ministre chargé de l'énergie ;

M. Stéphane Grandjean, adjoint au directeur scientifique du secteur énergie, développement durable, chimie et procédés à la direction générale de la recherche et de l'innovation, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M. Romain Bonenfant, chef du service de l'industrie à la direction générale des entreprises, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

Mme Hélène Peskine, secrétaire permanente du plan urbanisme construction architecture à la direction générale de l'aménagement et du logement, sur proposition du ministre chargé du logement ;

M. Serge Lhermitte, chef de service à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, sur proposition du ministre chargé de l'agriculture ;

M. Laurent Pichard, sous-directeur à la direction du budget, sur proposition du ministre chargé du budget ;

Mme Fabienne Buccio, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète du Rhône, sur proposition du ministre de l'intérieur.

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en qualité de représentants des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre :

M. Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières ;

M. Jean Révereault, vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême ;

M. Alain Lebœuf, président du conseil départemental de la Vendée ;

M. Jérémie Godet, vice-président du conseil régional de Centre-Val de Loire.

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en qualité de personnalités qualifiées ou de représentants d'associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement ou de représentants de groupements professionnels intéressés :

Au titre de l'environnement :

Mme Anne Lassman-Trappier, représentante de France Nature Environnement ;

Mme Hélène Valade, directrice développement environnement chez LVMH ;

Mme Laetitia Vasseur, représentante de Halte à l'obsolescence programmée.

Au titre de l'énergie :

Mme Anne Bringault, représentante de Réseau Action Climat ;

M. Benoît Leguet, directeur général d'I4CE - Institut de l'économie pour le climat.